

ENTRE LES SOUSSIGNES

DISPOSELEC, société anonyme au capital de 3 255 662 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro RCS 343 051 306, ayant son siège social au 15 rue du Bois Briand, 44300 NANTES, représentée par Guy Pronier agissant en qualité de Directeur commercial, dûment habilité à cet effet,

Ci-après dénommée **DISPOSELEC** ou le « **Fournisseur** »

ET

.....
.....
.....
.....

Ci-après dénommée le « **partenaire** »,

Il est convenu ce qui suit :

1. Le partenaire conclue avec DISPOSELEC le Contrat de Distribution Partenaire Orange, pour commercialiser la ou les Offres. Pour marquer son engagement à distribuer une ou plusieurs Offres, le partenaire signe les présentes et reconnaît avoir pris connaissance des différents éléments composant le contrat, éléments fournis avec les présentes et disponibles en téléchargement sur www.disposelec.com.
2. Le Fournisseur s'engage à verser au partenaire durant la période couverte par ce contrat une rémunération pour tout contrat de service Orange « Accepté » par Orange Distribution, selon les modalités décrites en annexes aux présentes et disponibles en téléchargement sur www.disposelec.com.
3. En cas de non respect du contrat de distribution par l'une ou l'autre partie à compter de la date de signature des présentes, le fournisseur suspendra la commercialisation des offres ADSL d'Orange Distribution sans pouvoir prétendre à aucune compensation financière en dehors de la rémunération liée aux contrats « acceptés » comme décrit dans le détail du contrat de distribution.
4. Le partenaire précise respecter les conditions suivantes :
 - ✓ disposer d'un point de vente dédié au public ;
 - ✓ mettre à disposition du public un personnel qualifié pour la promotion et la commercialisation des produits et services Orange ;
 - ✓ bénéficier d'une réserve permettant le stockage des services et produits ainsi que de la documentation et PLV/ ILV y afférents ;
 - ✓ ne pas être détenu directement ou indirectement par un concurrent de France Telecom au sens de l'article 4 des présentes ;
 - ✓ réaliser au moins trois (3) demandes d'activation sur un trimestre glissant ;
 - ✓ ne pas être lié à un concurrent de France Telecom au sens de l'article 4 des présentes par un accord tendant à instaurer un engagement minimum du partenaire vis-à-vis de ce concurrent et dont l'exécution aboutirait à limiter dans les faits, directement, partiellement ou indirectement, la promotion et la commercialisation des services et des produits de France Telecom ;
 - ✓ réaliser un minimum de 60% de son chiffre d'affaire annuel dans l'activité de fourniture et d'installation de services informatiques ;
 - ✓ ne pas céder les identifiants de connexion au portail de distribution Orange à une entité physique ou juridique autre que le point de vente partenaire ;
 - ✓ le partenaire s'interdit de distribuer les Services et Produits par tout procédé de vente à distance quel qu'il soit et quel qu'en soit le support. En outre, seuls les éléments internes au partenaire, constitutifs de son portefeuille clients pourront être exploités ;
 - ✓ le partenaire s'interdit d'utiliser tout argument susceptible de tromper, par omission ou autre, la clientèle sur les qualités et les capacités des Services et Produits, leurs fonctionnalités ou leur aptitude à satisfaire leurs besoins spécifiques.

Pour **DISPOSELEC**

DISPOSELEC
S.A. SCOP
15, rue du Bois Briand - B.P. 50101
Nantest entreprises - 44300 NANTES Cedex 3
Tél. : 02 40 18 23 00 - Fax : 02 40 18 23 04

Guy Pronier – Directeur Commercial

Pour

Le

En qualité de